

Loi « SANTÉ »

Loi « D'HOSTÉRITÉ »

« Seul, on va vite, à plusieurs on va loin !!!! »  
Proverbe Africain

**Faire des restrictions... Toujours et encore!!!**

Aux injonctions définies par le pacte de responsabilité, Michel Sapin ministre des finances, annonce une baisse sans précédent des dépenses en matière de santé pour les 3 années à venir.

**Cette réorganisation sans précédent ne sera pas sans conséquences pour la population:**

Moins de proximité, concentration des activités dans des mégastructures impliquant une dégradation de l'accès aux soins et de la qualité d'accueil.

D'un autre côté, les grands centres hospitaliers, les CHU auront du mal à absorber toute l'activité pourtant nécessaire pour répondre aux besoins de la population. Quels moyens restera t-il pour développer les technologies de pointe? Les temps d'attente pour un rendez-vous seront de plus en plus longs et les patients, qui en auront les moyens financiers (carte bleue oblige), n'auront pas d'autre choix que de recourir encore davantage aux cliniques privées.

Les modes de gestion vont sacrifier la rationalisation et l'efficacité dans un secteur déjà sous tension.

Ces dernières années, les hôpitaux ont rencontré un grand nombre de situations difficiles et pourtant prévisibles, comme la canicule ou la grippe, avec des urgences souvent saturées par manque de lits d'aval.

De nombreux jeunes, de nombreuses personnes âgées, des travailleurs pauvres renoncent aujourd'hui à se soigner pour des raisons d'éloignement, de coût...

Les groupements hospitaliers vont aggraver la situation: la loi TOURAINE n'a pas d'autre objectif que d'adapter notre système de santé aux injonctions d'économies imposées par le pacte de responsabilité et la loi de financement de la sécurité sociale dont le cadre est dicté par Bruxelles:

- 25 milliards d'économie sont à faire sur la protection sociale (santé, retraite, famille, vieillesse, minima sociaux...)
- 11 milliards d'économies rien que sur la santé
- 3 milliards d'économies d'ici 2017 rien que pour les hôpitaux publics
- 870 millions sur la masse salariale = 22 000 suppressions d'emplois immédiates = 22 000 personnes en moins auprès des malades et des personnes âgées
- Plus de 2 milliards sur les restructurations = fusions, fermetures, annulations de constructions sur les territoires

**Groupements Hospitaliers de Territoires**

Quels impacts probables des GHT sur l'organisation et les conditions de travail du personnel?

La construction du GHT, par le biais de sa convention constitutive et de conventions passées entre établissements, va permettre de faciliter des transferts d'activités et la mise à disposition de personnel.

Les impacts attendus sur l'organisation et les conditions de travail du personnel sont donc considérables.

En particulier, la mobilité géographique et professionnelle du personnel va être accentuée, du fait des mutations et des transferts d'activités.

Employés de ce GHT, les salariés seront demain plus flexibles et plus mobiles. Ils seront conduits aux grès des besoins à travailler d'une semaine à l'autre dans l'un des établissements de la dite communauté; peu importe la distance kilométrique qui les sépare.

La facilité avec laquelle les GCS (Groupements de Coopération Sanitaire) vont vampiriser les GHT va accélérer la mixité des salariés (public-privé) sur une même unité. Dans ces conditions, le processus en cours, de dénonciation des conventions collectives facilitera la casse du statut de la fonction publique, vieux rêve de nos décideurs.

22 000 POSTES SUPPRIMÉS  
DANS LES HÔPITAUX  
D'ICI FIN 2017



NON À L'HOSTÉRITÉ





# Au CHU réflexion en cours sur les horaires dérogatoires 12 heures sur les secteurs Réa-Chir, Réa-Méd, Réa-Néonatal

Plusieurs études (INRS HAS ANMTH) sont unanimes pour reconnaître les conséquences néfastes des 12 heures sur la santé des salariés

INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité—HAS: Haute Autorité de Santé—ANMTH: Association Nationale des Médecins du Travail Hospitalier

## Sur sa vie Professionnelle

- Majoration d'erreurs dans les soins, selon les études, les personnels travaillant 12h et plus font 3 fois plus d'erreurs que ceux travaillant 8h
- Augmentation d'AES (accidents d'exposition au sang)

## Sur ces Conditions de Travail

- Augmentation de la fatigue, de conflits interpersonnels
- Diminution de la capacité à faire face (patient et famille)
- Diminution de la cohésion d'équipe

## Analyse CGT

**Le passage en 12H est une manière déguisée de supprimer des postes et ne doit pas être un palliatif au non respect des plannings actuels**

## Sur sa vie Familiale

- Foyer monoparental: problème de garde
- Difficultés de récupération physique et mentale
- Répercussions sur enfants en bas âge et le couple

## Sur sa Santé

- Trouble du sommeil
- Contribue à différents dérèglements hormonaux
- Troubles de l'humeur, anxiété, irritabilité favorisant la dépression
- Troubles digestifs, prise de poids, ulcères...
- Troubles métaboliques
- Augmentation des TMS (troubles musculo squelettiques)
- Augmentation des risques cardio vasculaires

**Temps de réaction équivalent à celui associé à une alcoolémie de 0,5g/L**



## PREVISION EPRD (Etat prévisionnel des Recettes et Dépenses) budget 2016

**Moins** 6,9 Millions d'Euros hors aide possible

Pour info:

Résultat exercice budgétaire 2015 = + 5,6 Millions d'Euros dont 10 Millions d'aide de l'état et 3 Millions de vente d'actifs (site Clemenceau)

Selon la direction, la masse salariale doit être maîtrisée et l'activité ambulatoire doit progresser!

La CGT exige des effectifs afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions et de bénéficier de ses congés et RTT quand ils sont posés et acceptés!

## Négociation sur la valeur du point

Le 17 Mars dernier, la Ministre de la Fonction publique Annick Girardin, annonçait une augmentation du point d'indice de 1,2 % en deux fois (0,6% en Juillet 2016 et 0,6% en Février 2017)

Pour la CGT, si l'on rapporte cette augmentation aux pertes cumulées ces dernières années (6% depuis 2010), l'augmentation annoncée est d'un niveau nettement insuffisant au regard de la situation salariale des agents de la Fonction publique et des besoins de l'économie en terme de relance de la consommation.

**Et dire que M. VALLS nous annonçait un « geste significatif »!!!!**

## Un nouveau Directeur est nommé à la Charité!

Prise de fonction dans un contexte difficile où les problèmes de sous-effectifs n'ont pas disparu comme par enchantement, sous prétexte que la Direction a alloué quelques remplacements supplémentaires en ce début d'année, pour permettre aux agents de solder CA et RTT de l'année 2015.

Les départs successifs ne sont toujours pas remplacés. Le poste de psychoclinicien vacant temps plein est transformé en 50%, pour une capacité de 260 lits !!!

Le 50% restant se transformerait en vacation socio-esthéticienne, sur proposition de la commission d'étude mise en place en Novembre 2015 : poste de socio-esthéticienne supprimé début 2015 ...

La CGT rappelle que le problème médical demeure, et qu'il s'est même largement aggravé.

Le contrat du médecin du pavillon MONET n'a pas été renouvelé. Son remplacement est fait de façon très aléatoire : par demi-journée et encore pas tous les jours. Dans un service de 80 lits dont 50 lits USLD\*, le personnel soignant a intérêt à être au top de sa forme pour assurer.

Quant au médecin mis en cause dans des signalements de comportements douteux, elle n'est pas revenue à la Charité depuis fin Février. Il se murmure qu'elle chercherait une porte de sortie...

Un recrutement serait en cours pour un 50% et en attendant, il n'y a plus qu'un médecin à temps plein pour toute la résidence !

La CGT déplore la gestion de cette situation de la part de la DG et de la CME. Cela a des répercussions négatives sur la qualité de la prise en charge des résidents. On peut aussi s'interroger sur la considération que portent la direction du CHU, les tutelles (ARS, Conseil Départemental) à la Résidence pour Personnes Agées « LA CHARITE ».

USLD: Unité de Soins Longue Durée





# NON À LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL !

## « LOI TRAVAIL EL KHOMRI »

Dès que le projet de loi El Khomri a été connu, les salariés ont exprimé spontanément leur mécontentement sur le contenu et leur opposition aux remises en cause du Droit du Travail.

Ce projet fait suite à d'autres atteintes contenues sans les

EL KHOMRI, TOUJOURS PLUS LOIN  
POUR FAVORISER  
L'EMPLOI



La CGT se félicite de cette mobilisation et s'engage à tout mettre en œuvre pour qu'un mouvement social large et puissant se développe.

C'est bien d'un rassemblement dont les travailleurs ont besoin pour mettre fin à des décennies de reculs sociaux, économiques et environnementaux.

C'est bien dans ce rassemblement que pourront se construire et se dessiner les alternatives aux politiques menées par les gouvernements successifs.

### La CGT porte un autre projet de société:

Partage du temps de Travail: 32 heures

Augmentation des salaires, de la Protection Sociale

Des salariés décideurs dans l'entreprise, organisés autour d'une réelle démocratie sociale

Des Droits portables d'une entreprise à l'autre (ancienneté, congés payés...)

Pour la CGT, dans le contexte actuel marqué par l'attaque gouvernementale contre le Code du Travail, il est utile de pointer des conséquences pour les fonctionnaires s'il s'appliquait:

- Le statut des fonctionnaires contient ses propres règles, mais il est de plus en plus influencé par les réformes faites au Code du Travail, ces réformes libérales doivent préoccuper les fonctionnaires. Ses principes fondamentaux inspirent celles appliquées aux agents publics, fonctionnaires et contractuels (temps de travail, droit au reclassement...).
- L'accroissement de la durée journalière du travail (12heures au lieu de 10heures), ou le fractionnement du repos entre deux amplitudes quotidiennes du travail, s'appliqueraient un jour ou l'autre aux administrations, puisque les agents publics ont de très fortes contraintes de continuité de service public, et des sous-effectifs grandissants.
- Il est à parier que l'assouplissement des astreintes, du travail de nuit, et du temps d'équivalence, ferait des dégâts dans la Fonction publique.
- La décision de développer le nombre d'apprenti-e-s dans la Fonction publique s'est déjà accompagnée de la scandaleuse possibilité pour eux d'accomplir des travaux dangereux.
- La loi de réforme rajoute le rallongement à 40 heures par semaine!



La loi El Khomri,  
C'est toujours NON!

TOUS ENSEMBLE A CAEN

LE 28 AVRIL 2016

10H30 PLACE SAINT PIERRE



### Cherbourg

- Saturation des Urgences à L'Hôpital Louis Pasteur dû à la fermeture des Urgences de Valognes
- Démission de la cheffe des Urgences

### Valognes

- Fermeture des Urgences, ce qui engendre une hausse d'activité aux Urgences de Cherbourg avec les mêmes effectifs.

### Coutances

- Fermeture de la Maternité à la Clinique : report sur l'Hôpital de Saint Lô ce qui engendre une hausse de l'activité avec les mêmes effectifs.

### St Hilaire du Harcouët

- Fermeture possible des Urgences (manque de praticiens)

## Situation de nos Hôpitaux en BN



### L'Aigle

- Menace de fermeture de la Maternité

### Vire

- Fermeture de la Maternité
- « Possible » fermeture de plusieurs services pour reconversion de « l'Hôpital général » en pôle gériatrique.

### Bayeux

- 25 postes supprimés en 2015
- 55 postes sans les 4 prochaines années
- Dégradation des conditions de travail

### Côte Fleurie

- Fermeture de la Maternité

### Falaise

- Fermeture de la Maternité

### Aunay/Odon

- Urgences transformées en Centre de Soins Non Programmés (CSNP)
- Médecine fermée le 03/08/16

### Avranches—Granville

- Fin 2016, transfert des activités de chir ambulatoire, Gastro Entéro et Pneumo de Granville vers Avranches.

## Prévisions de suppression de lits suite à la loi Santé

### DATES À RETENIR CHU

**28 Avril:** Grève Interpro et Inter-syndicale contre la Loi El Khomri

**4 Mai:** CAPL sur changements de grades

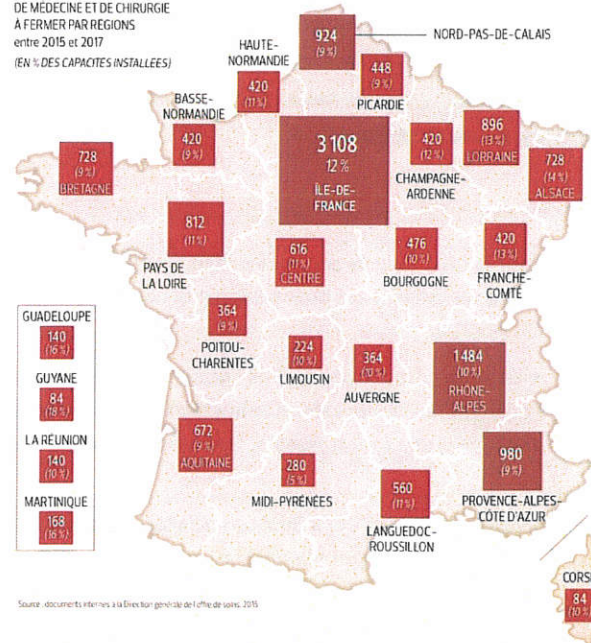
**19 Mai:** CHSCT

**24 Mai:** CTE



### 15 960 lits

DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE  
À FERMER PAR RÉGIONS  
entre 2015 et 2017  
(EN % DES CAPACITÉS INSTALLÉES)



Source : documents internes à l'Exécutif général de l'Office de soins, 2015.

### Contactez la CGT

cgt@chu-caen.fr

www.cgt-chu-caen.info

02.31.06.48.58

06.76.03.50.45



### Bulletin de Syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact

Me syndiquer



Nom.....Prénom.....

Age ..... Profession.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....